26e ANNÉE N° 2214 PARAIT LE SAMEDI 19 MARS 1910

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, Place de la Mairie, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Bilan de Législature

D'un article de M. Pierre Baudin, ancien ministre dans la *Grande Revue* du 10 mars 1910.

La loi sur le repos hebdomadaire n'a pas été acceptée ni comprise sans difficulté. Elle a donné prétexte à des désordres ou à des brimades. Mais elle demeure aujourd'hui comme une œuvre de paix sociale. Elle est incorporée dans les faits.

La loi qui établit le bien de famille insaisissable est une de ces réformes qui font peu de bruit dans le monde et qui cependant sont douées d'une très grande force opérante. L'esprit français est porté vers une certaine forme d'épargne. Il la conçoit toujours dans le bas de laine. La réserve d'or fascine les plus modestes autant que les plus riches. C'est dangereux. Harpagon et sa fameuse cassette sont tellement fixés l'un à l'autre qu'on peut dire qu'ils sont nés l'un de l'autre. Harpagon a forgé son coffret et le coffret a couvé l'âme d'Harpagon. L'institution du bien de famille est une forme plus morale et plus salubre de l'épargne. L'économie domestique y surpasse le goût du bien. Toute personne peut constituer un bien de famille au profit d'un autre et lui offrir ainsi un asile intangible.

La loi qui confère à la femme mariée la faculté de débattre son salaire, de le défendre, se range dans la même catégorie que celle que je viens de citer.

L'interdiction de l'emploi de la céruse est une mesure d'une haute portée sociale.

Enfin la règlementation des retraites des mécaniciens, chauffeurs, agents des trains et employés des compagnies des chemins de fer a été très bien accueillie par le public, qui tient compte à ce personnel du soin qu'il apporte à le bien servir

Les retraites ouvrières seront votées dans les dernières heures de la législature. Et ce vote vaudra à la majorité, dans la pensée de nombreux républicains, un *quitus* pour bien des erreurs, beaucoup d'incohérences et de bruit inutile.

Mais les retraites resteront comme une cause pendante devant le Parlement, parce que leur sort et, lié à la question budgétaire. C'est une dépense supplémentaire de 140 millions qu'on ne pourra négliger dans le total du déficit.

Dans l'ordre économique, la Chambre n'aura marqué son passage que par la révison douanière. Il est malaisé de porter la dessus un jugement définitif. Pour l'heure, cela n'est au yeux des étrangers qu'une menace générale, une fois appliquée, elle sera probablement l'objet d'un jugement moins passionné. La France n'a eu qu'un tort en cette affaire. Ce fut de ne pas s'émouvoir plus tôt des relèvements de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Amérique.

Le rachat de l'Ouest mérite une mention spéciale. Car finalement il profite aux actionnaires et coûte fort cher à l'Etat. Son caractère vrai est tout autre. C'est une mesure qui n'a rien à voir avec le programme radical. Il a eu pour effet de débarrasser le concert des compagnies de la seule qui témoignât d'une incapacité notoire. En fait, il n'a été possible qu'à raison de cette incapacité même. Si l'on avait voulu entreprendre le retour précipité à l'Etat du service public, on aurait visé le rachat d'une campagnie prospère et dont les ressources croissantes eussent garanti à l'Etat des profits certains. C'est au contraire une exploitation déficitaire qu'on a incorporée, et tellement déficitaire que l'Etat, pour l'améliorer ne peut qu'y angloutir plus d'argent. Il n'y a pas là, du reste, de quoi provoquer nos regrets. Le réseau de l'Ouest avait besoin d'une direction plus ferme et d'une série de travaux que l'Etat aurait en tout cas payés. Mieux vaut qu'il assume directement des responsabilités dont il recevait le choc en cascades.

Et voilà les actes principaux de la neuvième législature.

Notes d'un ami de la nature

L'action du radium sur les plantes. — « Décoré du poireau ». — Le consul Américain et la poire bonne à tout faire. — Culture macâbre.

Le radium est, parait-il, le plus grand révolutionnaire des temps modernes. L'expression et de M. Delaunay, professeur en Sorbonne, Certes, il est certain que sa découverte a jeté un grand trouble et bouleversé de fond en comble les théories concernant la conservation de la matière. L'énergie ne se conserverait point éternellement, mais serait au contraire, l'objet de déperditions considérables depuis l'origine du monde. Le fameux : « rien ne se perd, rien ne se crée » de Lavoisier, devenu l'année dernière : « rien ne s'est crée, rien ne se perdra », de M. Bonnier de l'institut, ne serait plus vrai. Et la découverte toute récente faite par Mme Curie, femme de l'illustre savant inventeur du radium, n'est point de nature a appaiser la contreverse qui se poursuit entre les partisans de la conservation de la matière et ceux qui croient qu'elle n'est pas de toute éternité. Mais, nous ferions plus tôt triste figure en nous occupant plus longtemps de la querelle de ceux qui ne font que de la science transcendante. Dans cette dispute un seul point doit nous intéresser : Le radium ou les rayons X exercent-ils une action quelconque sur la végétation ? Cette question a fait l'objet d'un travail très intésant, de M. Guilleminot, présenté dernièrement à l'académie des sciences par le professeur Bouchard, en un tableau de plantes, qui ont été soumises à l'action de composés du radium de diverses puissances. Le même nombre de graines de Giroflées ont été placées dans une série de trente six petits pots. Les quantités de radiations employées ont variées de dix unités radio-actives à 20.000 unités. On a constaté que la végétation, sous l'influence des radiations se développait de moins en moins à mesure qne l'intensité augmentait, et finissait par cesser complètement. Cependant il y a un moment où le développement de la plante semble croître et atteindre un maximum de vitalité. Les rayons X n'arrêtent point la croissance des plantes soumises à leur action. Les plantes continuent à vivre et à se développer, mais on remarque également chez elles un dépérissement continu avec maximum de croissance.

* * *

Ce n'est pas dans le monde politique qu'il faut chercher des notions exactes d'histoire naturelle.

L'année que fut institué, en France, l'ordre du mérite agricole, un ministre fut délégué par le gouvernement pour aller présider, en province, une solennité agricole quelconque. Et pendant que le train ministériel l'emportait rapidement à destination, son « excellence » aperçut, sur le bord de la voie ferrée, un immense champ de maïs. A la vue de cette partie verdoyante de la plaine, le représentant du gouvernement ne put contenir son admiration, et s'écria : « quel magnifique tapis végétal... *quel beau champs de poireau..* » L'exclamation ne fut point perdue des journalistes aux aguets. Et ainsi est née la fameuse expression populaire : « décoré du poireau ». (1)

* * *

Le consul d'Amérique, à Zanzibar déclare dans son rapport annuel que l'on peut faire, au moyen d'une certaine poire, du savon, de l'acool, des boissons fermentées, de la nouriture pour bétail, de la vaisselle incassable, du linoléum, du cuir, du papier etc. Seulement le rapport ajoute que l'on se demande actuellement s'il ne vaudrait pas mieux exterminer complètement la plante, plutôt que de la cultiver : tant à cause des douleurs atroces causés par ses piquants vénéneux qu'à cauce de la rapidité effrayante avec laquelle elle se multiplie, rendant en certains endroits tout passage impossible aux animaux et aux hommes.

Le consul américain n'a pas été plus heureux que notre ministre. La poire, dont il parle, est en réalité une figue que les Anglais appelent The Pricky Pear, en raison de sa forme. C'est une merveille de le flore de Zanzibar. C'est aussi le fruit du figuier de barbarie, plante de la famille de cactées — cousin germain de nos horticoles cierges et des singulières têtes de vieillards des serres. Elle n'est pas uniquement localisée dans l'ile de Zanzibar, car elle foisonne aux iles canaries, où l'on en fait des haies impénétrables.

Jolie plante de décoration pour les pelouses durant l'été, le figuier de barbarie jette, planté isolément, une note bizarre par ses feuilles singulières, épaisses et en raquettes.

Burbank a obtenu, par selection, une espèce comestible pour l'homme et les animaux totalement inerme, et par conséquent dépourvue de poils vivitants. Nous la signalons a « l'attention toute spéciale » du consul américain. Peut-être pourra-t-il en retirer un meilleur profit que de sa poire bonne a tout faire !

* * *

La vieille médecine comptait au nombre de ses panacées les plus précieuses un Lichen qui croissait sur le crâne des pendus : c'était l'Usnée des crânes, qui acquerait, dans ces conditions, une inestimable valeur et se vendait son poids d'or. C'est maintenant une plante de moins humble stature, une des reines du jour, qui se complaît à orner le crâne des moutons, d'après ce que dit le *Gardeners' Chronicle*. L'orchidée en question — car c'est une orchidée — est le Dendrobium Parishi, qu'un amateur anglais cultive avec succès sur le substratum indiqué. Les racines se sont abondamment développées autour des mâchoires, des dents et dans toutes les cavités craniennes. Le D. Parishi se plait également à ravir sur un crâne de chien.

Un chroniqueur fantaisiste avait proposé jadis les crânes annonces : pourquoi n'aurions nous pas les crânes jardins ? Ce serait un moyen d'utiliser la calvitie.

Cela me rappelle que tout dernièrement un aimable collègue offrait sa tête, qu'il avoue passablement dégarnie, pour servir à ces expériences de culture pilaire. Voilà une excellente occasion. pour ce cultivateur émérite et semeur distingué, d'utiliser ses.... avantages.

Que de débouchés nouveaux sont ainsi offerts, chaque jour, aux personnes entreprenantes et favorisées de la nature !

Sans pousser aussi loin la fantaisie, constatons cependant que cette culture macâbre ne manque ni d'intérêt ni de singularité.

HORTULUS.

(1). Les décorés nous seront reconnaissants d'ajouter un petit détail, qui leur fait d'ailleurs grand honneur. L'empereur Néron, qui mettait toute sa gloire à bien chanter, avait donné au poireau une grande célébrité, parce qu'on avait su qu'à certains jours de chaque mois, ce légume préparé à l'huile était la seule nourriture de ce prince. Néron disait, en effet, quelque part, que le poireau est excellent pour donner de l'éclat à la voix Nos contemporains ont illustré le poireau encore davantage que Néron : ils l'ont semé sur une multitude de boutonnieres. Et quand on songe à certains décorés du mérite agricole, on est forcé de penser que le ministre l'avait bien dénommé....

Assises des Basses-Alpes

Le fratricide de Beaudument. — Le meurtre du marchand ambulant Dusserre.

Lundi 14 mars se sont ouvertes à Digne les premières assises de l'année sous la présidence de M. Vallier-Collombier, conseiller à la Cour d'appel d'Aix,

La première affaire qui est appelée est le fratricide de Beaudument, hameau de Sourribles qui se composait seulement de deux habitants, les frères jumeaux Louis et Camille Delaye,

Voici un résumé de l'acte d'accusation :

Le 23 août dernier, le brigadier de gendarmerie de Volonne, fut informé de la disparition de l'un d'eux, Delaye Camille. Il ouvrit une enquête et apprit que son frère prétendait ne pas l'avoir revu depuis le 20 août. Les sentiments d'animosité de Louis à l'égard de Camille, les violence dont celui-ci avait été l'objet éveillèrent en lui quelques inquiétudes et le déterminèrent à se rendre sur les lieux le 24 au matin, pour demander à l'accusé quelques explications. Ce dernier demeura introuvable toute cette journée et ce ne fut que le lendemain 25, qu'accompagné du gendarme Julien, le brigadier le rencontra dans la montagne, où il faisait paître son troupeau. Invité à rentrer à Beaudument, Delaye consentit.

Interrogé enfin sur la disparition de son frère, il fit preuve à son égard d'une cynique indifférence qui confirma les graves soupçons qui déjà pesaient sur lui. La gendarmerie, se mit en devoir de retrouver Delaye Camille. Après de longues recherche, elle

© VILLE DE SISTERON

finit par découvrir son cadavre, recouvert de 30 à 40 centimètres de terre, dans un ravin distant de 120 mètres environ de sa maison d'habitation. Pour déterrer le cadavre, les gendarmes prirent dans le grenier où couchait l'accusé, une bêche à deux branches, lui appartenant, et ils constatèrent par la parfaite adaptation aux traces très apparentes qui existaient encore sur le bord du ravin, qu'elle avait servi à détacher la terre qui couvrait le corps de la victime. Dans le même grenier fut retrouvé, dissimulé dans du foin, un pantalon tâché de sang, depuis longtemps en la possession de Delaye.

L'ensemble des circonstances énumérées permettent de dire avec certitude que c'est l'accusé, malgré ses dénégations, qui est l'auteur du crime, que ce crime n'a pu qu'être prémédité.

En conséquence Delaye Louis est accusé d'avoir, à Beaudument, arrondissement de Sisteron, aux environs du 20 août 1909, en tous cas depuis moins de dix ans : 1° volontairement donné la mort à son frère Camille Delaye, avec la circonstance que ledit homicide volontaire a été commis avec préméditation ; 2° dans les mêmes circonstances de lieu, mais à la date du 25 août 1909, étant porteur d'une arme, résistance, violence et voies de fait envers le sieur Julien, agent de la force publique, agissant pour l'exécution des lois.

La lecture de l'acte d'accusation terminée, le président fait subir un long interrogatoire à l'accusé, qui répond à toutes les questions : « Je ne me rappelle pas ».

On entend ensuite les trois principaux témoins et l'audience est levée à midi, pour être reprise à deux heures du soir.

L'audition des témoins est terminée. Tous sont venus confirmer en tous points l'acte d'accusation.

Le jury rend un verdict en conséquence duquel *Delaye Louis est condamné aux travaux forcés à perpétuité.*

L'assassinat de Dusserre

On connaît les faits. Les nommés Blanc Kléber-Abel-Marat, âgé de 28 ans, né à Peipin (Basses-Alpes), célibataire, serrurier, demeurant à Sisteron, rue saunerie ; Olive Antoine-François, dit Franzoni, âgé de 33 ans, également né à Peipin (Basses-Alpes), célibataire, cultivateur, demeurant à Malijai, sont accusés du meurtre de Joseph Dusserre.

Dans la matinée du 17 juin 1909, on découvrit dans la rivière de la Durance, au quatier de *Pierre-Taillée*, commune de Volonne, le cadavre de Dusserre Joseph, âgé de 22 ans, marchand ambulant, demeurant à Sisteron. Le cadavre portait des blessures apparentes et les constatation médicales démontrèrent que la mort était due à la strangulation. Les premières investigations de la justice ne tardèrent pas à amener l'arrestation des coaccusés Blanc et Olive, dont l'attitude et les agissements étranges avaient attiré l'attention. Blanc, qui était très lié avec Dusserre et avait passé une parti de la journée du crime avec lui, avait pu se rendre compte qu'il avait sur lui une somme assez importante.

D'abord, les deux accusés nièrent avec énergie toute participation au crime qui leur était reproché. Blanc prétendit qu'Olive, profitant de son éloignement, aurait seul tué et dépouillé le malheureux Dusserre. Blanc aurait seulement aider à jeter le cadavre dans la Durance. Il avoue avoir partagé avec Olive le produit du vol. Mais Olive pressé de questions, a été contraint de déclarer que s'il a consenti à tuer Dusserre, c'est à l'instigation et sur l'instance de Blanc, qui de longue date avait formé ce projet et l'avait même préparé. En tout cas, il ne saurait être douteux que Dusserre a trouvé la mort dans un guet-apens, où il fut entraîné d'après un plan arrêté d'avance entre les deux accusés et que dans l'accomplisement du crime, le rôle de l'un comme de l'autre a été également actif et leur responsabilité également engagée.

Monsieur le président donne lecture des rapports de police dépeignant Olive comme un malfaiteur dangereux. Cet accusé oppose les dénégations les plus énergiques et les plus incorrectes avec un cynisme déconcertant.

En ce qui concerne la scène du crime de Sisteron, il avoue avoir étranglé Dusserre et assure qu'il a obéi aux suggestions de Blanc. Il affirme que c'est ce dernier qui a fouillé les vêtements de la victime et soustrait un porte-monnaie renfermant une somme de 27 ou 28 francs. Il reconnait s'être rendu dans la chambre de Blanc, avoir refusé d'abord et accepté ensuite le portemonnaie et l'argent qu'il contenait.

Ces dires sont contesté par Blanc qui prétend qu'Olive, au contraire avait remarqué que celui qui devait être leur victime avait de l'argent et qu'il voulait se l'approprier, même par un crime. En tout cas ce qui est certain, c'est qu'Olive, dit Franzoni, a étrangler Dusserre ; que Blanc a transporté le cadavre sur ses épaules du lieu où il se trouvait jusqu'aux bords de la Durance, et que là Olive l'a aidé à le jeter dans la rivière.

Après l'audition des témoins qui n'est que secondaire puisque Blanc et Olive ont fait des aveux complets, le Jury rentre en délibération et en sort avec un verdit : condamnant Olive Antoine-François, à la *peine de mort* et Blanc Klébert-Abel, à la *peine des travaux forcés à perpétuité.*

* * *

Quant au meurtre du chanteur provençal Seguin, qui fut trouvé un certain jour noyé dans le canal qui alimente le moulin Tourrès à Gap, les accusés Gauzin ; Trouin et Olive sont condamnés : Gauzin aux *travaux forcés à perpétuité* ; Trouin à 20 ans de *travaux forcés* et 20 ans *d'interdiction de séjour.* Les coupables n'ont nullement été impréssionnés par ces condamnations.

A ces assises se termine la lugubre série des assassinats qui jettèrent une émotion bien légitime dans nos Alpes. Espérons que le quatuor des condamnés ci-dessus n'aura pas de disciples ou d'imitateurs en pareil travail et que nos Alpes si belles, aux populations si tranquilles et si laborieuses reprendront leur sérénité et deviendront le rendez-vous des estivants qui avaient commencés de les fréquenter.

Chronique Locale

SISTERON

La candidature Yves Guyot. — Dans son dernier numéro *Sisteron-Journal* annonçait pour la fin de cette semaine la venue probable de M. Yves Guyot, candidat aux élections. Cette annonce a valu à *Sisteron-Journal* la visite d'un grand nombre d'électeurs qui tous venaient s'assurer du fait. L'arrivée de M. Guyot était certaine s'il avait pu disposer du temps à son gré, mais il a été retenu quelques jours encore à Paris par des occupations auxquelles l'**intéret** et le **bien-être** de l'arrondissement de Sisteron n'y sont pas étrangers. Ce n'est donc pas du temps perdu.

Les électeurs voudront bien patienter quelques jours seulement puisque par une dépêche M. Guyot annonce son arrivée pour le mardi 22 ou le mercredi 23 au plus tard. Que personne ne se décourage de ce retard involontaire, que chacun continue à soutenir par ses efforts et par une politique honnête la candidature franchement républicaine et désintéressée de l'homme intègre et influent qu'est M. Yves Guyot.

Listes électorales. — La revision des listes électorales de la commune de Sisteron accuse le chiffre de 1171 électeurs inscrits.

Victime d'un accident. — M. Défarge sénateur des Basses-Alpes, actuellement à Paris, ayant, à sa sortie du Palais-Bourbon, voulu monter sur un autobus, est tombé se faisant une fracture au bras. Des soins immédiats lui ont été prodigués. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

La date des élections. — Le bruit court avec persistance qu'en raison du retard des travaux parlementaires, les élections législatives subiront un ajournement. Le premier tour de scrutin aurait lieu le 8 mai et le second le 22.

Coopérative. — Les sociétaires de la Société anonyme Coopérative, à capital et personnel variables *La Fraternelle*, sont convoqués en assemblée générale constitutive, le dimanche, 20 mars 1910, à 4 heures du soir, rue Saunerie, 19, à Sisteron.

Les fondateurs :
Dr Chatenier, Escuyer.

Ordre du jour :

1° Vérification de la sincérité de la déclaration et du versement du capital social ;

2° Nomination des administrateurs ;

3° Nomination des commissaires de surveillance ;

4° Approbation des statuts ;

5° Vote sur toutes autres propositions, s'il y a lieu.

Classe 1889. — Le jeudi soir 24 mars prochain, réunion en un joyeux banquet des jeunes conscrits de la classe 1889 du canton de Sisteron.

Les adhésions et cotisations seront reçues jusqu'au mercredi 23 mars, soir. chez M. Nicolas, *Café du Peuple*, rue Saunerie, à Sisteron.

Qu'on se le dise !

Collège de Sisteron. — Les vacances de Pâques sont fixées comme il suit au collège de Sisteron :

Sortie, le mercredi 23 Mars après la classe du matin ;

Rentrée le lundi soir 4 avril pour les pensionnaires et le mardi 5 avril à 8 heures du matin pour les externes.

Conseil de révision. — Les opérations du Conseil de révision ont eu lieu lundi dernier, sous la présidence de M. Braconnier, secrétaire général. Sur 41 conscrits du canton de Sisteron 33 ont été déclarés bons pour le service armé, 2 pour le service auxiliaire, 5 ajournés et 1 a été exempté.

P.-L.-M. — *FETES de PAQUES.* — A l'occasion des Fêtes de Pâques, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 17 *mars 1910* seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 7 *avril*, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

ETAT-CIVIL

du 12 au 18 Mars 1910

Naissances

Clément Claudia Marie-Lucie-France, fille de Clément Constant, Route de Ribiers.

Roche Paul-Marcel-René, fils de Roche Odile, rue Bourg-Reynaud.

Mariage

Néant.

Décès

1 Mort-né.

IDEAL ! Mont-de-Marrast (Gers) 28 mars, 09. J'ai le grand plaisir de vous annoncer les bons résultats obtenus par l'emploi des Pilules Suisses. C'est le remède ideal contre tous les désordres de l'estomac. Louis Barrère, (sig. leg.). 1 fr. 50 la boite.

SAVON du CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

Suites de Bronchites

Les bronchites rédidivent chaque année aux mêmes époques et finissent par prendre la forme catarrhale. On tousse, on crache sans cesse et la gestion des voix respiratoire produit l'essoufflement et l'oppression. Il faut dans ce cas employer la Poudre Louis Legras ; la toux, l'expectoration exagérée, l'oppression céderont rapidement à l'emploi de ce merveilleux remède si efficace et si peu couteux. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras 139, Bd Magenta, à Paris

28 mois au Tibet

Qu'un Européen ait pu pénétrer jusqu'en plein cœur du Tibet. malgré les oppositions des diplomaties anglaise et chinoise, et en dépit des plus terribles difficultés matérielles ; qu'il ait porcouru près de 7.000 kilomètres d'une région en grande parti inconnue jusqu'alors ; qu'il y ait vécu 28 mois dans un pays où les cols de montagnes sont à 5.636 mètres d'altitude et ou le froid est souvent de 39°,8 ; qu'il ait, déguisé en berger, poussé jusqu'aux sources du Brahmapoutre, du Satledj et de l'Indus, découvert une chaîne de montagnes de plus de 2.000 kilomètres qui ne figurait sur aucune cartes. et des lacs immenses comme des mers ; enfin, qu'il se soit introduit dans la seconde capitale du Thibet, et que là, aprés s'être fait recevoir en audience privée par le Tachi-Lama. souverain-pontife et maître du pays, il ait pu tout à loisir étudier les mœurs du peuple tibétain, de ces hommes-prêtres anéantis de mysticisme et de superstition, préparant toute leur vie ici-bas, l'éternité promise à leur foi, tout cela, hier encore, aurait paru du domaine du rêve : aujourd'hui, c'est chose réalisée grâce à l'intrépidité, à la tenacite de Sven-Hedin, le célèbre explorateur suèdois.

Nous en extrayons un des plus curieux passages, celui où Sven-Hedin raconte la réception qui lui fut faite par le Tachi-Lama, mystérieuse figure d'homme dieu qui partageait avec le Dalaï-Lama, sur le peuple tibétain, un pouvoir quasi occulte de souverain spirituel.

La porte s'ouvre : à l'entrée, je m'incline profondément, puis à plusieur reprises en avançant vers le saint des saints.

Le grand pontife est assis sur un banc fixé au mur.

C'est un petit homme bien bâti et ayant toutes les apparences de la santé. Son teint est clair avec une très légère nuance de jaune. Très cordialement, il me tend les deux mains et m'invite à m'asseoir sur un fauteuil à côté de lui.

Mon interlocuteur m'interroge sur mon âge, ma caravane, les routes que j'ai suivies, sur mon pays, sur son étendu, le nombre de ses habitants, sa situation par rapport à l'Angleterre et à la Russie. Il s'informe si la Suède est un royaume indépendant, si elle à un roi particulier, quelle route il faut suivre pour y parvenir et quelle est la meilleure saison pour le visiter.

La conversation roule ensuite sur les divers pays, d'Europe, leurs souverains leurs puissance et leurs étendues, respectives, sur la guerre russo-japonaise, ses principales batailles, et ses conséquences politiques dans l'Asie orientale. Le grand pontife me parle avec la plus grande déférence de l'empereur de Chine et avec un vif plaisir de son récent voyage aux Indes.

Le Tachi-lama me montre une gravure représentant les principaux chefs d'Etat. En dessous de chaque portrait une inscription en tibétin indique le nom du souverain et celui du pays qu'il gouvernerne. Sur ces hauts personnages, le pontife m'interroge avec la plus vive curiosité.

Après un entretien de plus de deux heures, je fais mine de me lever, mais le pontife me retient. C'est le moment de présenter mon cadeau. Mon élégante pharmacie de voyage causa un très vif plasir au Tachi-lama.

Seulement, après une audience de trois heures, je puis prendre congé de Sa Sainteté. En me renvoyant, les lamas rassemblés en haut de l'escalier ouvre de grands yeux étonnés. Cette longue audience est un événement extraordinaire. et du coup je me vois entouré du plus profond respect. Les pélerins qui m'avaient vu à la fête du Nouvel An. reconnure bientôt les marques de bienveillance dont j'avais été l'objet ; de retour dans leur campements, ils colportèrent la nouvelle et me représentèrent auprés des pasteurs comme un ami du grand pontife. Plus tard, lorsque je continuai mon voyage, cette réputation m'assura partout un cordial accueil

CHOCOLAT MENIER
Exiger les Enveloppes.

© VILLE DE SISTERON

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée

Vacances de Paques

A l'occasion des Vacances de Pâques toutes les gares du réseau P.L.M. délivreront aux familles d'au moins trois personnes, du jeudi qui précède la Fête des Rameaux aux lundi de Pâques inclus, des billets d'aller et retour collectifs dits de vacances à prix très réduits

Validité des billets ; 33 jours avec faculté de prolongation.

Minimum de parcours simple exigé : 150 kilomètres.

Arrêts facultatifs sur toutle parcours.

Faire la demande des billets 4 jours à l'avance à la gare de départ.

Fêtes de Pâques à Rome

A l'occasion des Fêtes de Pâques à Rome, la Compagnie délivrera du 13 au 24 Mars 1910, au départ de toutes les gares de son réseau des billets d'aller et retour spéciaux pour Rome à prix très réduits.

La durée de validité de ces billets sera de 30 jours (dimanches et fêtes compris) sans faculté de prolongation.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.L.M. ; trois arrêts au choix en Italie, tant à l'aller qu'au retour.

VALENCE à ROME

via Grenoble, Modane, 1e classe 116 fr. 55 ; 2me classe 81 fr. 80 ; 3me cl. 53 fr. 65.

via Arles, Marseille, Vintimille, 1re cl. 135,85 2me classe 94 fr. 45 ; 3me cl. 61 fr. 90.

ÉTUDE DE Me VICTOR-EUGÈNE LIEUTAUD
notaire
à **Volone** (Basses-Alpes)

PURGE
d'Hypothèque légale

Suivant contrat reçu par Me **Lieutaud**, notaire à Volone, le sieur Joseph Marius **Giraud**, propriétaire, demeurant à Volone, a vendu au sieur Albert Joseph **Arras**, aussi propriétaire demeurant à Volone, sous les clauses et conditions stipulées audit acte et au prix de **Treize cent soixante** francs, les immeubles suivants tous sis sur le territoire de **Volone**

1° **Maison** dans l'enceinte du Bourg, Rue du Portail, touchant Raimond, Imbert, Julien, Veuve Aurouse, Bayle et la rue.

2° **Terre** arrosable, quartier de *Mourron-Chauvin*, touchant le chemin, la Durance, Imbert et Couton.

3° **Labour**, au quartier du *Champ de Rame*, touchant Esmiol, Fortunat, Megy, le canal et le chemin

4° Autre **terre** arrosable, avec petit bastidon, au quartier du *Plan*, touchant Jouve, Put, Annezin, Audibert et le chemin.

5° Autre **terre** arrosable, au même quartier, touchant veuve Rolland, le canal et Garcin.

6° **Olivette** au quartier de *Coste-Aurouze*, touchant veuve Martin, Maurel, Heyriès et le chemin.

7° Autre **Olivette**, au quartier *Saint-Martin*, touchant Prévent, Mégy et le canal.

8° **Bois** au quartier de *Fontaret*, touchant Julien, Buès et la Grave.

9° **Bois** et **Bruyère**, au quartier de *Forchauchier*, touchant Buès, veuve Mégy, Heyriès et vallon.

10° **Bois**, au quartier de *Combe de Séard*, limitrophe avec le territoire de Baudument.

11° **Maison** servant de pigeonnier, au village, quartier de la Tour, touchant l'hoirie de Lieutier dit Baschi, Marie Amenc, l'Acquéreur, Louis Ailhaud et l'aire de la Tour.

Une copie collationnée dudit acte a été déposée au greffe du Tribunal Civil de Sisteron, et l'acte de dépôt a été signifié.

1° à M. le Procureur de la République par ledit Tribunal.

2° à Dame Marie Claudine **Richaud**, sans profession demeurant à Volone, épouse du vendeur.

La présente insertion a lieu à fin de purger toutes hypothèques légales connues ou inconnues qui peuvent grêver les immeubles ci-dessus désignés, et toutes personnes du chef desquelles il pourrait être requis inscription sur lesdits immeubles seront fort closes faute d'avoir pris inscription dans les délais de la loi conformément aux articles 2193, 2194 et 2195 du code civil,

Pour extrait :
V. Lieutaud.

Etude de Me Louis FARAVEL
Huissier à SISTERON (B-A)

PURGE
d'Hypothèques Légales

Par acte sous seing privé en date du **vingt-sept février** mil neuf cent dix, enregistré et transcrit, M. Frédéric **Lieutier**, négociant, demeurant et domicilié à Sisteron, a acquis de M. Jules **Chaix**, instituteur demeurant et domicilié à l'Escale, toute une propriété, nature labour arrosable, avec deux bastidons, sis à **Sisteron**, quartier du *Plan Virail*, d'une contenance de soixante-douze ares, portée au plan sous le numéro 70 p. section D., confrontant : du levant, Laugier ; du midi, Bontoux et Latil ; du couchant, Jourdan et du nord, chemin et béal, moyennant le prix de **Sept cents cinquante francs** payé comptant outre les charges.

Copie collationnée de cet acte de vente, a été déposée au greffe du Tribunal Civil de Sisteron le **neuf** mars mil neuf cent dix et le procès-verbal de dépôt délivré par le greffier a été ou sera signifié :

1° à M. le Procureur de la République, pris le Tribunal Civil de 1re instance de Sisteron ;

2° à la dame Maria **Bonnet**, épouse M. Jules **Chaix**, demeurent tous deux à l'Escale.

Cette insertion a pour but de purger l'immeuble vendu de toute hypothèque légale, connue conformément à l'avis du conseil d'Etat du 9 mai 1807.

Sisteron, le 18 mars 1910.

Pour extrait :
Louis Faravel.

LECTURES POUR TOUS

« Une fortune de Nabab ! » dit le langage populaire. A quel point cette expression est justifiée, les **Lectures pour Tous** nous le montrent en nous promenant à travers les palais de ces rajahs indiens, dont le moindre possède de fabuleux trésors.

Des Chefs-d'œuvre de l'art contemporain aux lointains voyages et aux grandes journées sportives, quelle variété de sujets nous offre le numéro des **Mars** des **Lectures pour Tous** ! Illustré à profusion, il nous fait vraiment passer en revue les plus curieuses manifestations de la vie moderne.

Lisez plutôt ce sommaire :

Les Trésors des Rajahs. — La Légende des sept dormants. Nouvelle par MAURICE MAINON. — *Un Peintre des drames de l'histoire : Jean-Paul Laurens. Centaures en tournée. — Bien, Marie !* Comédie, par A. MYCHO. — *Hyènes et buffles par le* Président Roosevelt. — *Quand Paris fait maigre. — Raffles, cambrioleur pour le bon motif. — Pour fêter le printemps !*

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr. Départements, 7 fr. ; Etranger 9 f., — Le numéro, 50 centimes.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cet offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. *Vincent*, 8, Place Victor Hugo, à Grenoble qui répondra gratis et franco par courrier et renvera les indications demandées.

TOURCOING 1906 Exposition de l'Industrie Textile

MALADIE DES YEUX

Nous apprenons à nos lecteurs que le Docteur CAMINADE, oculiste-spécialiste à Lyon, 2, rue Grenette, viendra donner de nouvelles consultations aux malades des yeux de la région à

Sisteron, Hôtel des Acacias *le Samedi 19 mars de 8 heures du matin à 4 heures du soir.*

Beaucoup de malades de la région qui ont suivi le traitement de cet oculiste réputé *sont déjà guéris* de maladies des yeux *considérées comme incurables.*

Le Docteur CAMINADE très retenu à Lyon par sa clientèle, viendra désormais rarement parmi nous. Aussi conseillons-nous à nos lecteurs intéressés de le consulter le Samedi 19 Mars.

LA VIE HEUREUSE

Chantecler ! Chantecler qui triomphe aujourd'hui, son auteur et ses interprètes, puis un curieux rappel des portraits que les poètes de jadis tracèrent avant M. Rostand de l'oiseau symbolique et décoratif par excellence : le Coq ; d'intéressants détails, révélés par le Vicomte de Reiset, sur les plus célèbres mariages morganatiques dont le dernier — ce lui du roi Léopold de Belgique — eut un si retentissant éclat ; maints aspects terrifiants ou pittoresques de Paris innondé ; un amusant tableau de la part prise dans les élections par les femmes anglaises ; un poignan résumé de l'enquête menée par l'office du travail sur les conditions d'existence des ouvrières en lingerie ; le plus beau chapitre de l'ouvrage passionnant que le Marquis de Ségur consacre au couchant de la Monarchie ; une jolie analyse des raisons qui donnent à "l'inconnu" le cœur d'une jeune fille ; d'admirables photographies montrant la physionomie si particulière de Plougastel où tous les fiancés de l'année sont mariés le même jour ; une jolie nouvelle de M. E. Rey, lauréat du « Prix des Quarante Cinq » ; l'histoire des lettres, récemment publiees, écrites par Musset à Mlle Aimée d'Alton ; une vivante évocation du Salon de Mme de Cavaillet, où fréquentèrent tous les « noms » de la littérature contemporaine ; un harmonieux portrait de Lady Stewart Richardson qui vient de créer une école de danse et de culture physique ; une ironique série d'images montrant nos « frères inférieurs » revêtus de nos vêtements et donnant notre amusante caricatures....tel sont les principaux attraits — mais non point tous ! — du numéro de Février de la *Vie Heureuse.*

Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr.; le numéro, 50 centimes. — *Conseil des Femmes :* Paris et Départements, 4 fr.50 ; Etranger, 5 fr. 50 ; le numéro, 30 centimes

Bulletin Financier

Notre Marché manifesfe de bonnes dispositions.

Notre 3 0/0 est ferme. 90. 20 et 99 17.

Extérieure 4 o/o 97.10 Portugais 66.60 Russes Consolidé 95.40. Turc Unifié 96.45.

Bonne allure des Sociétés de Crédit. Comptoir d'Escompte 809 ; Société Générale 727 ; Banque Franco-Américaine 524.

Chemins espagnols sans changements.

Le Rio s'échange vers 1938.

En Banque, diamantifère en avance. Jagerfontein 236. Mines méxicaines actives. Minas Pedrazzini 118 ; Minas Mercedès 56.50

La Caisse Commerciale et industrielle de Paris, La Société des Banques de Province, actuellement en vente aux prix de 462 fr. 50 les 75.000 obligations 5 0/0 de 500 francs premières hypothèque, formant le solde de 150.000 obligations autorisées de la Compagnie concessionnaire du Port de Bahia.

Obligations 5 o/o Energie Industrielle 492. Action 113.

M. Muller, ingénieur de la Mine à Frank, vient d'informer la Compagnie Canadian Coal Consolidated, que la plupart des machines commandées étaient en place. On doit s'attendre à voir la production atteindre à bref délai le chiffre prévu.

NOVEL.
42, rue Notre-Dame-des-Victoires.

GUÉRISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS,

Les presonnes atteintes de hernies ne doivent pas se laisser abuser par certains et surtout nouveaux soi-disant spécialistes dont la science est douteuse parceque qu'ils n'on rien inventé, il ne peuvent présenter au public qu'un système d'appareils dédémodés et hors d'usage.

La hernie mal maintenue grossi et expose le malade aux pires dangers d'un étranglement il est du reste établi que l'existence du hernieux est d'un tiers moins longue que celle d'un sujet non hernieux.

Malades !!!

Si vous portez un bandage qui vous fait souffrir ou qui laisse échapper votre hernie remplacéz-le sans retard car votre vie est en menacée.

Malades écoutez et réfléchissez.

Le seul appareil vraiment sérieux est celui inventé par le spécialiste M. GLASER, de Paris. Cet appareil reconnu par les hautes sommités comme étant le meilleur, le seul qui maintienne les hernies radicalement. Les plus hautes distinctions et une mention honorable de M. le Ministre lui ont été décernée. C'est ce qu'aucun autre n'a pu obtenir.

L'appareil de notre honnorable praticien n'est pas de récente invention, non, il a fait ses preuves, il a soulagé est guéri des centaine de mille hernieux C'est appareil dont la pression se règle à la volonté du malade est à la fois le plus souple, il peut se porter nuit et jour sans laisser échapper la hernie, il permet les travaux les plus pénibles sans gêne et fait disparaître la hernie à tout jamais ; aussi le malade ne saurait-il mieux placer sa confiance qu'en l'appareil de M. GLASER, il donne la vigueur au travailleurs, écarte tout danger d'étranglement et par conséquent augmente les chances de longevité.

Malades ! n'oubliez pas que votre hernie mal maintenue menace votre existence. Vous êtes à la veille d'un étranglement mortel. Dans l'intérêt des 2 sexes atteints de hernies, la science a proclamé l'appareil GLASER comme étant le seul à adopter.

En s'adressant à l'*honorable M. GLASER* les malades peuvent compter sur sa loyauté et son entier dévouement.

L'application sera faite à :

La brochure explicative donnant les conseils pour éviter l'étranglement sera envoyée contre 0 fr. 30 sur demande faite à M. *GLASER*, 22, boulevard St-Denis. Courbevoie Paris

LA HERNIE

La Méthode A CLAVERIE de Paris est la seule qui assure le soulagement et la guérison de cette grave infirmité

La hernie n'est pas seulement une infirmité gênante et douloureuse, c'est aussi une infirmité grave.

Une hernie mal contenue, un bandage mal appliqué qui laisse glisser la tumeur, il n'en faut pas plus pour précipiter la venue de *l'étranglement*, trop souvent mortel.

Aussi les hernieux torturés par les mauvais bandages du commerce, ou déçus par les promesses trompeuses des prétendus spécialistes, ont-ils intérêt à n'accorder leur confiance qu'à une méthode *vraiment efficace, sérieuse*, et ayant fait ses preuves.

Or, seule, la **Méthode CLAVERIE**, adoptée pour l'armée, la marine, et appliquée dans tous les pays, toujours avec plein succès, à *plus d'un million* de blessés, permet de garantir, quelque soit le cas, le soulagement *immédiat*, ainsi que la réduction absolue et *définitive* de l'infirmité.

C'est pourquoi nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs qui souffrent de **Hernies, Efforts, Descentes etc.**, l'arrivée parmi-nous du renommé spécialiste de Paris, M. **A CLAVERIE** qui recevra de 9 h. à 5 h. à :

Appareils spéciaux perfectionnés pour toutes les déviations des organes de la Femme et pour la guérison des Varices et des maux de jambes.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

A Vendre Une bibliothèque de livres ecclésiastiques en très bon état. Bonne occasion.
S'adresser au bureau du journal.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

LA FORTUNE EST AVEUGLE

Tout le monde peut recevoir sa bienfaisante visite.

LOTS VILLE DE PARIS

Autorisés par les lois des 22 juillet 1892, 10/22 juillet 1894, 6 janvier 1898, 26 juin 1903, 10 avril 1904 et garantis par la Ville de Paris.

4 lots de **200.000f**
18 lots de **100.000f**
8 lots de **50.000f**
46 lots de **10.000f**
et **632** Lots de **1.000** à **25.000** francs
soit un total de
4 millions 346.000f de Lots

22 Tirages par An
Prochains Tirages
25 MARS
5 AVRIL
22 AVRIL
25 MAI, 5 JUIN

Syndicat Commercial en participation, 5 ans.

POUR 5 FRANCS *Versement initial*
On reçoit **100** Numéros
LOTS VILLE DE PARIS
en co-propriété et l'on participe au prochain tirage.

Pour recevoir les 100 Numéros *franco domicile, il suffit d'envoyer un mandat-poste ou bon de poste de* **5** *francs à Monsieur le Directeur de la* **Banque Mobilière de Crédit, 5, Rue de Chantilly, à Paris** (9e Arrondt).

LISTES GRATUITES APRÈS TIRAGES — SÉCURITÉ ABSOLUE
TITRES A LA LIBRE VÉRIFICATION DES INTÉRESSÉS.

On accepte les ordres contre remboursement (5 fr. 60)

HATEZ-VOUS — AGENTS LOCAUX SONT DEMANDES — DERNIER APPEL

DUNLOP

PNEUS-AUTOS

BANDES RONDES OU PLATES
FERRÉS CUIRASSE ARMÉE
CUIRASSE CANNELÉE
ENVELOPPES VOLCANISÉES
ENVELOPPES EXTRA-FORT VOLCANISÉES
ENVELOPPES EXTRA-FORT FAÇON MAIN
CHAMBRES A AIR EXTRA

LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

PNEUS-VELOS

DUNLOP

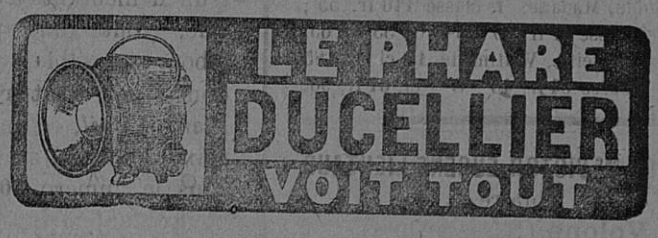

JE DONNE 100.000 FR.

à qui prouvera que la célèbre ***Sève Capillaire*** du dermologiste F. OLBÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves.

La repousse est certaine à tout âge, dans la nuance primitive, quelle que soit **la cause ou l'ancienneté** de la calvitie.

JAMAIS D'INSUCCÈS.

Plus de 20.000 attestations signées authentiques, indiscutables, à la disposition de tous à mon Laboratoire.

Pour recevoir **GRATIS** sous pli fermé l'exposé de la Méthode, écrire avec les plus grands détails ou se rendre au **Laboratoire OLBÉ**, 22, Rue des Martyrs, 22, *Section 129*, PARIS

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS
à Jardins & Basses-Cours
Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER, successeur de A. TURIN

21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Impressions Commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Legérant, Vu pour la légalisation de la signature ci contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON